

MIOS

INFOS

Automne 2010



LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MIOS

AGENDA

SEPTEMBRE

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Forum des associations
Gymnase
de 10h00 à 17h00 (cf. p.11)

OCTOBRE

LUNDI 4 OCTOBRE

**Réunion publique
conseil de quartier**
Lacatau de Mios
Salle des fêtes de Lacatau de Mios
21h00 (cf. p.9)

SAMEDI 9 & 23 OCTOBRE
SAMEDI 13 & 27 NOVEMBRE

Ecol'o Bambins
journées portes ouvertes
de 10h00 à 16h00 (cf. p.12)

MARDI 12 OCTOBRE

**Réunion publique
conseil de quartier**
Mios Ouest
Salle de réunion
21h00 (cf. p.9)

SAMEDI 16 OCTOBRE

Spectacle
Les Frères Brothers
Salle des fêtes du bourg
à 21h00 (cf. p.7)

MARDI 19 OCTOBRE

**Réunion publique
conseil de quartier**
Rive gauche
Salle de réunion
21h00 (cf. p.9)

NOVEMBRE

LUNDI 8 NOVEMBRE

**Réunion publique
conseil de quartier**
Mios Est
Salle de réunion
21h00 (cf. p.9)

MARDI 9 NOVEMBRE

**Réunion publique
conseil de quartier**
Lillet
Salle de réunion
21h00 (cf. p.9)

SAMEDI 13 NOVEMBRE

Troc'livres
adultes et enfants
Salle des fêtes du bourg
de 11h00 à 12h30
et de 14h30 à 17h30 (cf. p.7)

VENDREDI 26 NOVEMBRE

"Elle voit des nains partout"
par la troupe du Rideau Rouge
Salle des fêtes du bourg
à 21h00 (cf. p.11)

ENTRÉE
GRATUITE

SAMEDI 27 NOVEMBRE

**Après-midi
jeux de société**
Salle des fêtes de Lacatau de Mios
de 15h00 à 17h30 (cf. p.7)



NOUVEAU

Des cartes postales de Mios sont
en vente à l'office de tourisme
et au camping municipal.

Miossaises, Miossais,

Au cours de la réunion du 7 juillet 2010, le conseil municipal a approuvé à la majorité la décision budgétaire modificative n°2 permettant l'inscription d'un crédit au chapitre « bâtiments » de 300 000 €, financé en totalité par la cession d'un terrain d'une superficie de 7 913 m², cette cession ayant été approuvée à la majorité lors du conseil municipal du 19 mai 2010.

Cette décision modificative permettra de lancer la procédure de réhabilitation de la grange située dans l'enceinte de l'école de Lillet.

Les travaux consistent à aménager une salle polyvalente d'une superficie de 180 m², comprenant notamment un sas d'entrée, un local technique, un vestiaire. Le coût des travaux a été estimé à 261 000 € TTC.

Une consultation auprès de maîtres d'œuvre a été engagée. Le choix du concepteur sera effectué au début du mois de septembre. Dès que ce dernier aura réalisé un avant-projet, une consultation avec les enseignants et les parents d'élèves sera organisée pour son approbation. Les travaux devraient démarrer au début de l'année 2011.

Cet équipement, prévu de longue date, est très attendu par toute la communauté scolaire.

Au cours de la réunion du 9 avril, le conseil municipal a approuvé à la majorité (l'opposition ayant voté contre) le budget primitif 2010. Le budget prévoyait, en section d'investissement, un crédit de 270 000 € pour la construction à l'école Ramonet de Lacanau de Mios d'un bâtiment comprenant une salle de classe de 60 m², une salle de motricité de 90 m² et un local sanitaire de 30 m².

Une consultation auprès de maîtres d'œuvre ayant été engagée le 7 mai 2010, le Cabinet Martins Architecture a été retenu.

À l'école maternelle de Mios, l'augmentation des effectifs pour la rentrée scolaire prochaine nous a contraints à acquérir un bâtiment modulaire à usage de classe avec salle d'accueil, local sanitaire et salle d'activités de 54 000 € TTC.

Cette décision a été approuvée par le conseil municipal le 29 juillet 2010.

Ainsi, trois écoles de la commune se verront très prochainement dotées d'équipements structurants permettant aux enseignants et aux élèves de travailler dans les meilleures conditions.

Je me réjouis de ces réalisations prochaines, dont le coût total s'élève à 585 000 € TTC, et ne puis que regretter très vivement que toutes les décisions concernant ces dernières n'aient pas été prises à l'unanimité du conseil municipal.

Avec mes amitiés,



François Cazis,
Maire de Mios



SOMMAIRE

AGENDA.....	P.2
ENVIRONNEMENT.....	P.4
EN BREF.....	P.5
ZOOM SUR.....	P.6
VIE SCOLAIRE.....	P.8
CONSEILS DE QUARTIERS..	P.9
SPORT &VIE ASSOCIATIVE..	P.11
NOUVEAU À MIOS.....	P.13
DOSSIER	
La saison estivale en images.....	P.14
COMITÉ DE JUMELAGE.....	P.16
TRAVAUX.....	P.17
ÉTAT CIVIL.....	P.18
TRIBUNE.....	P.19



Martine Sommier
Conseillère municipale
déléguée à l'environnement

Nettoyons la nature!



Vous êtes tous invités le samedi 25 septembre prochain à l'opération *Nettoyons la Nature*, sponsorisée par les établissements *Leclerc*. Comme les années précédentes, le rendez-vous est fixé place Birabeille à 9h30 où vous seront distribués un tee-shirt, des gants et des sacs poubelles. A midi, un pot de l'amitié vous sera offert.

Agir Cancer Gironde vous remercie

Agir Cancer Gironde remercie toutes les personnes qui collectent les bouchons de liège. Cette année nous a permis de récolter 90 kg de bouchons. Nous devons continuer afin de dépasser les 100 kg. Je vous rappelle qu'une boîte est mise à votre disposition à l'entrée de l'office du tourisme.

Attention les bouchons humides et moisis ne sont pas recyclables !



SARL DUPUCH MENUISERIE SERVICE

Menuiserie Alu, Bois, PVC
Volet roulant
Portail

Véranda
Stores extérieurs et intérieurs
Pare brise botom

Neuf et Rénovation

8 avenue de la Libération - MIOS

Téléphone : 05-56-26-44-75 Fax : 05-56-26-45-41

Messagerie : thierry.dupuch@libertysurf.fr

ROUMEGOUX & GILLES

L'ENDROIT DE LA MODE

-15%

SUR L'ARTICLE DE VOTRE CHOIX

JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE 2010*

GRADIGNAN CENTRE
ROCADE SORTIE 16

* Sur présentation de l'annonce et valable dans les magasins, hors promotions en cours, offre non cumulable.

Espace Zenitude

Centre de Bien-Être

Sophrologie - Yoga (respiratoire) - Relaxation - Reiki

06.21.03.57.59

37 route de la Saule, Lille, 33360 Mios

www.espacezenitude.com

Parc naturel et véhicules motorisés de loisirs

Les nouvelles « règles » du jeu



Face à la pratique croissante des sports mécanisés sur le territoire du Parc, notamment en forêt et dans la vallée de l'Eyre, les responsables du PNR et les élus des communes ont fait le choix d'un plan concerté d'actions. Objectifs : faire cesser les dégradations du milieu naturel et des chemins, réduire les nuisances et les risques d'incendie, faire respecter les différents règlements existants et laisser la voie ouverte à ceux qui pratiquent ces sports de façon responsable.

Quads, motos tout terrain, 4x4... Entre 2002 et 2006, les ventes de ces engins motorisés ont littéralement explosé un peu partout. Conséquence pour notre territoire : un développement sans précédent de la pratique individuelle et souvent « sauvage » au cœur des paysages les plus sensibles, chemins forestiers, bords de l'Eyre, quartiers d'habitations.

Face à cette situation, constatée par de nombreux acteurs locaux, les élus du Parc ont initié en 2004 une démarche visant à mettre en œuvre, avec l'ensemble des communes concernées, une procédure de limitation de circulation des Véhicules Terrestres Motorisés (VTM) de loisirs sur son territoire.

Un plan cohérent et concerté sur 5 communes du Parc

En 2005, la commune de Biganos s'est prononcée pour une collabo-

ration pilote avec le PNR. Une concertation locale s'est organisée pour établir la cartographie détaillée des voies ouvertes ou fermées à la circulation : sites, zones et chemins sensibles. Un arrêté municipal d'interdiction de circulation sur certaines voies pour les VTM a été défini. Cette démarche pilote a ensuite été modélisée et proposée à d'autres communes volontaires. Ainsi, des actions d'information et de sensibilisation ont conduit 4 autres communes à s'engager à leur tour dans la démarche : Audenge, Marcheprime, Salles et aussi Mios. Grâce à cette prise de position concertée, des règles claires ont été établies : pas d'itinéraire dédié aux VTM, mais un renforcement du signallement des voies non ouvertes à la circulation, une coopération plus étroite avec la DFCI pour la sécurité incendie et, par défaut, des cheminements autorisés traversant les 5 communes.

Un dispositif complet pour savoir ce qui est permis... et interdit

Au début de l'été 2009, les 5 communes ont pu concrétiser une mesure essentielle : le vote des arrêtés municipaux interdisant la circulation des VTM de loisirs sur les sites et chemins sensibles. En février 2010, elles ont décidé de mettre en place l'ensemble du dispositif qui permet à chaque pilote de VTM de savoir ce qui est autorisé ...et interdit.

Dans chaque mairie sont affichés les arrêtés pris par les communes, ainsi que les plans où figurent les voies autorisées et interdites. Les acteurs locaux et les forces de

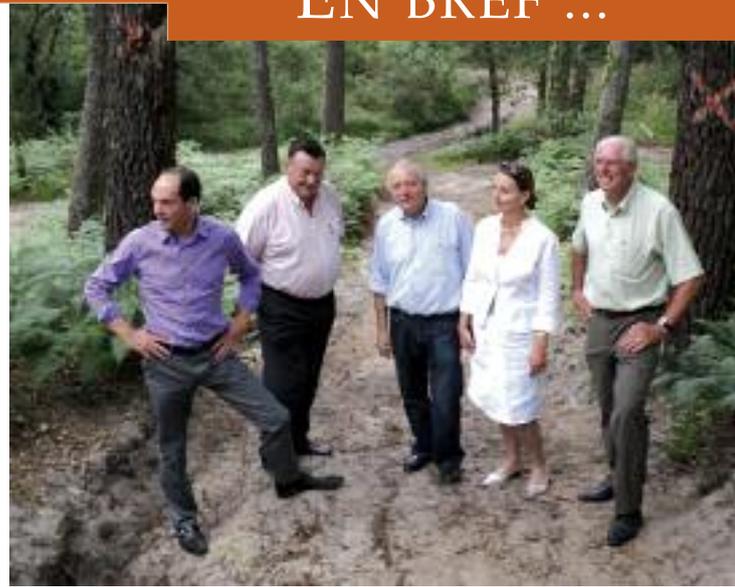
police sont désormais sensibilisés à ces pratiques. Chaque saison, il y a un risque majeur d'incendie tant dans le massif que sur les bords de l'Eyre. Le souhait de tous n'est pas de réprimer mais de mettre chacun face à ses responsabilités.

Sur le terrain, un ensemble de panneaux d'interdiction complètera le dispositif DFCI et sera placé durant l'été 2011 à l'entrée des voies fermées à la circulation. Il appartiendra donc aux pratiquants de sports motorisés de respecter ces interdictions qui sont passibles d'amendes.

Voir aussi le site
www.parc-landes-de-gascogne.fr
et taper «VTM»
dans le moteur de recherche

Le code de bonne conduite du pilote de VTM

- Je me renseigne auprès de la mairie sur les périodes et les chemins autorisés.
- Je respecte le code de la route.
- Je réduis ma vitesse lors d'une rencontre avec d'autres usagers.
- Je ramasse mes déchets, je ne fais ni feu, ni camping sauvage.
- Je n'effectue pas de sortie nocturne.
- Je ne coupe pas les arbres gênant ma progression.
- Je n'effectue aucun balisage.



La solidarité

Garder l'équilibre après 60 ans

Prévenir les accidents domestiques et notamment avoir le bon réflexe pour éviter les chutes, aménager sa maison en conséquence, autant de questions auxquelles se trouvent confrontés les seniors.

La Fédération Française Sports pour Tous organise une réunion sur le sujet, le lundi 13 septembre 2010 de 14h30 à 16h30, à la salle des fêtes de Mios bourg.

Des petits gâteaux vous seront offerts par les animateurs, Yvan et An. Notez donc cette date, d'ores et déjà, et venez nombreux !

Repas des aînés



L'été tournant à peine le dos, il convient de préparer nos festivités hivernales. Le repas des aînés aura lieu le samedi 11 décembre 2010.

D'ores et déjà, les habitants de la commune qui ont fêté ou fêteront cette année leurs 50 ou 60 ans de mariage sont invités à se faire connaître auprès du C.C.A.S pour que nous puissions célébrer ensemble ces événements.



Monique Mano

3^{ème} adjointe au maire

déléguée aux affaires sociales, à la Mission locale et au conseil municipal de jeunes

Point Service Caf



Suite à une rencontre annuelle avec ses partenaires, la Caf nous a communiqué le bilan 2009 des Points Services Caf. Les appréciations concernant notre commune sont satisfaisantes. Le bilan dégage une fréquentation constante, un bon accueil et un excellent contact avec le personnel du C.C.A.S qui prend son rôle très à cœur.

N'hésitez donc pas à le rencontrer !

Conseil municipal de jeunes

Le conseil municipal de jeunes est actuellement en sommeil. La rentrée scolaire étant l'occasion de prendre de grandes décisions, nous allons procéder à de nouvelles élections, courant septembre ou début octobre 2010. Quelques modifications seront apportées au règlement.

Les enfants scolarisés en CM1 et CM2 peuvent déjà penser à l'éventualité d'être élus et se présenter devant leurs camarades afin de développer leur sens civique et leur citoyenneté. Une réunion d'information sera organisée avant la date des élections.



☎ 05.56.26.43.60 - 06.61.18.43.60



Monique Marenzoni

7^{ème} adjointe au maire

déléguée à la culture
et aux conseils de quartier

La culture

Troc'livres pour adultes et pour enfants

Confortée par le succès de la première édition, la municipalité a décidé de reconduire cette manifestation afin de permettre aux Miossais de renouveler leur bibliothèque sans déboursier un euro :

le samedi 13 novembre
salle des fêtes du bourg
11h00 - 12h30
15h00 - 18h00

Le principe est simple : on apporte des livres en très bon état, 15 au maximum, et on reçoit autant de tickets que de livres. Ensuite, on choisit parmi les livres présentés ceux qui nous intéressent et on les échange contre des tickets suivant le même principe :

1 ticket = 1 livre

Troc'livres n'est pas un prétexte pour se débarrasser de vieux livres, c'est au contraire un lieu d'échange où romans, albums pour enfants, bandes dessinées, documentaires... circulent afin de donner plaisir et émotions aux nouveaux lecteurs qui les découvriront !

Si vous souhaitez faire don de livres pour cette manifestation, contactez Stéphanie Beaugnier à la mairie.

05.56.26.66.21

Nous vous en remercions.



Les Frères Brothers Samedi 16 octobre à 21h00 Salle des fêtes du bourg



Enfants naturels de Coluche et de Desproges, les frères Brothers, quatre fous chantants d'origine bordelaise, ont de qui tenir. Ils se définissent eux-mêmes comme un « quartet humoristico-cappellistique » !

Avec pour seul instrument leur voix, ils déroulent un répertoire

mêlant des variations délirantes classiques à des compositions personnelles truculentes, le tout amené par des mini-sketchs. Sans aucun temps mort, maniant un humour corrosif, ils croquent des tranches de vie interprétées sur des rythmes variés (employés « municipals », le premier rapport sexuel, l'hygiène bucco-dentaire...)

Du synthétiseur aux percussions, basses et cuivres, ils savent se substituer aux instruments et imiter tous les bruits.

Un magnifique spectacle sous le signe de la maîtrise vocale et de la bonne humeur. A ne manquer sous aucun prétexte !

**Entrée : 10 € ;
gratuité jusqu'à 12 ans.
Vente des billets
à l'office de tourisme.**

Après-midi récréative en famille

Le samedi 27 novembre, salle des fêtes de Lacanau de Mios, entre 15h00 et 17h30, la municipalité vous invite à participer, comme chaque année, à une après-midi récréative en famille ou entre amis. Une animatrice sera présente pour expliquer les règles des différents jeux de société proposés.

Les enfants pourront également, s'ils le souhaitent, participer à un concours de dessins. Un goûter clôturera cette manifestation qui se veut conviviale et intergénérationnelle.

**Alors, notez dès à présent
cette date sur votre agenda !**

L'arbre de la laïcité



Monique Lecoq
5^{ème} adjointe au maire
déléguée à la vie scolaire

A l'initiative de Monsieur Claude Salvané, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale, et de l'ensemble des membres de la communauté éducative (enseignants et parents d'élèves), François Cazis, Maire de Mios, a décidé la plantation d'un *arbre de la laïcité*, en présence de tous les élèves, dans les quatre écoles de notre commune.

Ces manifestations se sont inscrites dans un mouvement national appelant à commémorer le 105^{ème} anniversaire de la publication au Journal Officiel de la loi de séparation des Églises et de l'État. Elles ont permis de sensibiliser plus de 840 élèves à l'acceptation des différences, à la tolérance et au respect de chacun, quelles que soient la couleur de sa peau, ses origines ou ses croyances.

Nul doute que nos élèves reviendront dans quelques années voir *leur arbre*, symbole de la laïcité, un principe fondamental de notre République et une valeur porteuse d'espoir pour notre jeunesse.

Par cet engagement, laïque et solennel, la municipalité et la communauté éducative de Mios ont manifesté leur attachement au droit à l'enseignement et à l'émancipation pour tous les enfants de ce pays.

"La liberté de conscience est fondée sur l'autonomie de jugement grâce à l'école de la République, la seule école vraiment libre, car elle s'ouvre gratuitement à tous les enfants du peuple, et n'a d'autre souci que de libérer les consciences humaines grâce à une culture universelle".

Henri Pena Ruiz.

Poultri : la mascotte du tri

Pour la deuxième année consécutive, dans le cadre de la semaine du développement durable (du 1^{er} au 7 avril 2010), la COBAN a organisé des actions de sensibilisation et d'information à destination du public scolaire du Nord Bassin.

Dans ce cadre, les élèves des classes de CM1 des Ecureuils et de Ramonet ont participé au concours *Jeux trie*. Il s'agissait, soit de réaliser une mascotte symbolisant le tri, soit de rédiger un poème sur la protection de l'environnement. Ils se sont rendus au centre culturel de Biganos pour assister à un spectacle interactif *One, Two...Tri* ! Cette représentation ludique et pédagogique a donné des idées à tous.

Merci aux enseignants pour leur implication dans ce projet et félicitations aux élèves de CM1 des Ecureuils qui ont obtenu le premier prix « Mascotte » ! Ils ont reçu leur récompense en présence de François Cazis, maire de Mios et, Bruno Lafon, président de la COBAN.



Préparatifs de rentrée

A la rentrée scolaire de septembre 2010, les quatre écoles de la commune accueilleront 913 élèves contre 840 en 2009 :

- 238 à la maternelle du bourg ;
- 349 aux Ecureuils ;
- 98 à Lillet ;
- 228 à l'école Ramonet de Lacanau de Mios.

Pour faire face à l'augmentation des effectifs de l'école maternelle, l'Inspection Académique de la Gironde a attribué un poste d'adjoint d'enseignement supplémentaire. Dans ces conditions, la municipalité s'est engagée à satisfaire ces nouveaux besoins. Elle a donc décidé l'acquisition d'un bâtiment modulaire comprenant une salle d'accueil, un local sanitaire et deux salles d'activités pour un montant de 53 811,99 € TTC.

A l'école Ramonet de Lacanau de Mios, la location d'une structure modulaire à usage de classe permettra d'accueillir les élèves dans des conditions plus confortables en attendant la réalisation d'une nouvelle construction qui doit doter l'école d'une nouvelle classe et d'une salle de motricité. Ce nouvel investissement estimé à 270 000 € TTC sera réalisé en 2011.

Parallèlement à ces réalisations, les employés des services techniques sont mobilisés pour réaliser des travaux d'entretien et de rénovation des locaux. Tout le monde s'active...

*Bonne rentrée à tous,
petits et grands !*



Monique Marenzoni

7^{ème} adjointe au maire

déléguée à la culture
et aux conseils de quartiers



Après plusieurs appels à candidature, les conseils de quartiers ont pu enfin être créés après l'adoption à l'unanimité, le 19 mai 2010, de la charte des conseils de quartiers par le conseil municipal.

1) Quelques extraits de cette charte

Préambule

Le conseil municipal de la ville de Mios a décidé, dans le cadre du développement de la démocratie locale, la mise en place de cinq conseils de quartiers : Mios Est, Mios Ouest, Rive gauche, Lacanau de Mios et Lillet.

I. Rôle et compétences

Art. 1 - Le conseil de quartier est une instance consultative du conseil municipal, assurant la participation des habitants à la vie de leur quartier et ayant faculté de proposition, de suggestion et d'initiative sur tous les aspects de la vie du quartier.

Art. 3 - Le conseil de quartier est un lieu :

- de consultation sur les orientations, les projets, les décisions de la municipalité concernant le quartier ou ayant une incidence sur son avenir et son développement ;
- d'élaboration et d'accompagnement de projets d'intérêt collectif et de propositions en direction de la mairie sur toute question intéressant le quartier ;
- d'écoute et d'information.

II. Composition, désignation et renouvellement

Art. 6 - Le conseil de quartier comprend au plus 18 membres. Son président est un conseiller municipal de la liste majoritaire.

Art. 7 - Le conseil de quartier est composé de 2 collèges :

- le collège des habitants composé de 15 membres au maximum.
- le collège des élus composé d'un représentant de la majorité et d'un représentant de chaque liste

d'opposition. Ses membres sont désignés par le conseil municipal et doivent, de préférence, résider dans le quartier. Ils n'ont pas le droit de vote au sein du conseil de quartier.

III. Fonctionnement

Art. 11 - Le conseil de quartier élit, à majorité simple, un vice-président et un secrétaire. L'élu(e) délégué(e) au conseil de quartier, participe aux réunions du conseil de quartier. Il n'a pas le droit de vote au sein de ce conseil.

Art. 13 - Pour faire fonctionner le conseil de quartier, le vice-président et le secrétaire sont chargés de consulter les habitants et de veiller à communiquer correctement auprès d'eux.

IV. Réunions

Art. 16 - Le conseil de quartier se réunit deux fois par an. Seules les questions inscrites à l'ordre du jour et ayant un lien géographique avec le quartier ou un intérêt pour celui-ci, font l'objet de débats.

Art. 17 - Les réunions du conseil de quartier sont ouvertes au public. Celui-ci n'aura pas le droit de s'exprimer. Les habitants du quartier doivent être informés de la date de ces réunions.

Art. 20 - Un compte-rendu succinct de chaque réunion du conseil de quartier est porté à la connaissance de la population par voie d'affichage.

2) Appel à candidature

Vous pouvez encore faire acte de candidature pour être membre des conseils de quartiers de Mios Est, Mios Ouest, Rive gauche et Lillet. Pour cela, il vous suffit d'en faire la demande écrite auprès de Monsieur le Maire par courrier ou courriel.

Le conseil de quartier de Lillet ne comprenant que trois membres suite à des désistements, nous comptons sur un élan citoyen dans ce quartier pour que cette instance puisse remplir pleinement son rôle !

3) Infos pratiques

Pour permettre une information de proximité, des panneaux d'affichage ont été installés dans les différents quartiers. Vous y trouverez des informations concernant le conseil de quartier et également des informations sur les différentes manifestations qui se dérouleront dans notre ville. N'hésitez pas à les consulter !

Des boîtes à lettres ont été également installées sur les panneaux pour vous permettre de communiquer avec les membres du conseil de quartier. Vous pouvez y déposer des suggestions et des remarques concernant la vie dans le quartier.

4) Dates des réunions publiques

à 21h00	Conseils de quartiers	lieu
Lundi 4 octobre	Lacanau de Mios	Salle des fêtes de Lacanau de Mios
Mardi 12 octobre	Mios Ouest	Salle de réunion
Mardi 19 octobre	Rive gauche	Salle de réunion
Lundi 8 novembre	Mios Est	Salle de réunion
Mardi 9 novembre	Lillet	Salle de réunion

Votre Comité de quartier en images

Conseil de quartier de Lacanau de Mios

Vice-présidente : Sandrine Bezoteaux ☎ 05.56.88.82.19
 Secrétaire : Jean-Pierre Poueys ☎ 05.57.71.17.41
 Collège des élus : Marie-Danielle Migayron (Présidente),
 Eric Dailleux, Michel Gonin



De gauche à droite : au 1^{er} rang, Serge Camontès, Pascal Godard, Sandrine Bézoteaux, Philippe Bièche, Yvette Bézoteaux, Mireille Teillet-Allemany, Sandrine Boizard, Olivier Willems ; au 2^{ème} rang, Charles Dumont, Christian Dargelos, Jean-Christophe Campo, Gilles Hull, Jean-Louis Peyroulet, Christine Légise, Jean-Pierre Poueys.

Conseil de quartier rive gauche

Vice-président : Gérard Mignot ☎ 05.56.82.42.13
 Secrétaire : Alexandra Gaulier ☎ 05.56.26.75.44
 Collège des élus : Jean-Pierre Mitaut (Président),
 Michel Noël, Jésus Jimenez



De gauche à droite : au 1^{er} rang, Eliane Bellevegue, Marcelle Noël, Gérard Mignot ; au 2^{ème} rang, Murielle Shioda, Alexandra Gaulier, Denis Mano (absente : Marie-Christine Zarb).

Conseil de quartier de Lillet

Vice-présidente : Stéphanie Miteau ☎ 06.60.81.44.56
 Collège des élus : Marie-Christine Ransinangue (Présidente),
 Christine David, Jésus Jimenez



De gauche à droite : Alain Camus, Stéphanie Miteau, Jean-Luc Loubeyre (absent : Henri Christian Dubourg).

Conseil de quartier de Mios Est

Vice-président : Bruno Ménager ☎ 06.66.16.06.31
 Secrétaire : Danielle Chartier ☎ 06.61.52.52.87
 Collège des élus : Monique Lecoq (Présidente),
 Michel Villain, Jésus Jimenez



De gauche à droite : Cédric Pain, Danielle Chartier, Gaëtan Liva, Bruno Ménager, Ida Cassagne, Laurent Linares, Christelle Judais, Julien Rey (absents : Sylvain Bray, Pierre Broussard).

Conseil de quartier Mios ouest

Vice-président : Cédric Leray ☎ 06.47.34.29.37
 Secrétaire : Karine Monnier ☎ 05.56.82.68.40
 Collège des élus : Jean-Patrick Descoubes (Président),
 Serge Lacombes, Jésus Jimenez



De gauche à droite : au 1^{er} rang, Christelle Judais, Karine Monnier, Chantal Tastet, Sandrine Maugat, Christine Guebara ; au 2^{ème} rang, Cédric Leray, Christel Hoerter-Louveau, Patricia Carmousse, Karina Meynard, Didier Lasserre.

NB : Christelle Judais n'est plus membre de ce quartier ; elle est membre de Mios Est.



Michèle Belliard

Conseillère municipale
déléguee au sport
& aux associations

10^{ème} forum des associations samedi 4 septembre



Voilà déjà 10 ans que Daniel Dubourg, notre regretté collègue, mettait en place le forum des associations.

Incontournable animation de la rentrée, cette manifestation permet aux Miossais de découvrir la vie des clubs et des associations de la commune. Leur grand nombre, une soixantaine, prouve que les passions et les bénévoles sont nombreux à Mios.

Vous hésitez sur le choix d'une activité, vous voulez renouveler votre adhésion, alors rendez-vous au gymnase, le samedi 4 septembre entre 10h00 et 17h00.



La rentrée du Rideau Rouge

Le 4 septembre prochain, la troupe du *Rideau Rouge* tiendra un stand au forum des associations. Elle vous renseignera et vous invitera à venir la rejoindre pour partager son bonheur de faire du théâtre.

Les cours reprendront pour les enfants le 7 septembre à la salle des fêtes du bourg et le 10 à Lacanau de Mios.

Cours	CE1-CE2	CM1-CM2	Ados (si animateur)
Mios bourg	18h15 - 19h15	19h15 - 20h15	
Lacanau de Mios	16h45 - 17h45	17h45 - 18h45	18h45 - 19h45

Programme des spectacles

- A Biganos, le samedi 23 octobre à 21h00
Si c'était à refaire, grand moment d'humour signé Laurent Ruquier. Jouée et appréciée à Mios le 26 mars dernier, elle est à voir ou à revoir sans modération.

- A Mios bourg, le vendredi 26 novembre à 21h00
Elle voit des nains partout, conte de fées revu dans l'esprit café-théâtre. Bien qu'il s'agisse de l'histoire de *Blanche-Neige*, cette pièce s'adresse plus spécialement aux adultes.

Du VTT en Espagne



En mai dernier et avec l'aide du comité de jumelage de Mios (CJM), le Mios Vélo Club a organisé un week-end à Val de San Vicente (VDSV). Une quinzaine de personnes participaient à ce voyage. Parties en voiture, le vendredi soir, les vélos rangés sur des remorques, elles ont dormi à Serdio dans une posada calme et magnifique réservée par le CJM.

Le lendemain, Francisco et ses amis les guident dans deux randonnées de plus de 30 km chacune. Le dimanche matin, une nouvelle sortie sur les hauteurs de la région les conduit vers des points de vue et des paysages magnifiques (à voir sur le site du club).

L'après-midi, heure espagnole oblige, au cours de leur fête dominicale, leurs homologues du comité de jumelage de VDSV les invitent à partager une paëlla géante préparée par Francisco. Prendre la route du retour après un accueil aussi chaleureux est bien difficile ! Que de souvenirs inoubliables !

Si, comme eux, vous souhaitez organiser une manifestation dans cette région, prenez contact avec le comité de jumelage de Mios. Vous serez bien conseillés.

Magnolia Caballé (CJM)

☎ 05.56.26.68.63

Pour toute inscription
au club de VTT, contacter :

Sylvain Bray

☎ 06.88.84.68.25

miosveloclub@aliceadsl.fr

<http://sites.google.com/site/miosveloclub>

Comité d'Entente AC & VG



Jacques Noailles, nouveau président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la ville de Mios, n'a pas bouleversé les traditions. Il a maintenu en juin le méchoui et le voyage organisé, manifestations annuelles et fraternelles très attendues.

Le voyage dans le Périgord noir a fait l'unanimité. La visite très enrichissante de la papeterie de Vaux suivie du déjeuner pantagruélique au restaurant « Le bonheur est dans le pré » à Payzac ont été très appréciés. La découverte du château de Hautefort, de ses jardins à la française et de son parc à l'anglaise les a tout autant ravés.

Le 24^{ème} méchoui a réuni 96 personnes. Avant de festoyer dans le cadre idyllique de la halte nautique, le comité, représenté par son président, Jacques Noailles, a souhaité honorer Jean-Pierre Jarry et sa compagne Denise pour toutes leurs années de dévouement au service des anciens combattants. Monsieur le Maire, François Cazis, accompagné de son épouse, s'est réjoui de partager cette traditionnelle et sympathique réunion.

Un appel aux nouvelles générations, anciens combattants ou pas, a été lancé par le président afin que perdurent ces manifestations.

Club de football Landes-Girondines

Inscription, ré-inscription et renseignements

Mickaël Andéol
06.11.42.41.27



Permanence au foyer de
Marcheprime :
mercredi de 16h00 à 20h00

L'Élan Miossais programme septembre-décembre

- Sortie à Langoiran (marche et passage du Mascaret) : 25/09 ;
- Concours de pétanque interne au club suivi d'un repas à Mios : 02/09 ;
- Concours de belote ouvert à tous : 07/09, 05/10, 02/11 et 07/12 ;
- Repas grillades à la Saye : 30/09 ;
- Goûter anniversaires avec loto : 29/10 ;
- Loto : 13/10 ;
- Sortie au col d'Osquich (chasse à la palombe) : 25/10 ;
- Loto au profit du Téléthon : 17/11 ;
- Repas de fin d'année du club animé par l'orchestre Pierre Sanders : 28/11 ;
- Marché de Noël : 15/12.

Séjour en Espagne

Du 7 au 10 octobre prochains, le club organise un séjour en Cantabrie. Diverses excursions sont au programme : visite de Santander et de Santillana del Mar. Hébergement à l'hôtel de Suances.

Inscriptions

Béatrice Ravat

06.07.40.87.20

Marie-France Caliot

05.57.71.89.36

Une rentrée verte...

Ouvert le 4 janvier dernier avec 5 élèves, le jardin d'enfants Montessori, *Ecol'o Bambins*, en comptera 10 à la rentrée prochaine. Le premier bilan est très positif. Les enfants ont réalisé de gros progrès. Ils sont allés à la découverte du monde grâce à des sorties diverses : *parc ornithologique*, *serre aux papillons*, *Amap de Sanguinet*, *Les abeilles de Santhéro* à Mios.

La prochaine année scolaire les conduira vers d'autres horizons : *le jardin des senteurs* à Biganos, *la cité des sciences* et *la maison de l'eau* à Bordeaux, *le sentier du littoral*, *Girond'âne* à Audenge.

NOUVEAU



Olizamba association loi 1901, propose des cours de percussions brésiliennes pour petits et grands (à partir de 7 ans). Son but est la découverte ludique de la samba. Sa pédagogie, basée sur le partage et le bien-être, allie le rythme au corps. L'association présente au prochain forum des associations assurera des démonstrations et répondra à vos questions.



Le projet pédagogique portera sur le recyclage des déchets.

La directrice de la structure, soucieuse de ne pas remettre en cause la qualité du travail effectué par l'Education Nationale (contrairement à ce qui a pu être écrit dans un journal de la presse locale), tient à rappeler que la pédagogie Montessori est une alternative éducative proposée aux enfants des parents qui le souhaitent.

Les prochaines journées portes ouvertes d'*Ecol'o Bambins* auront lieu les 9 et 23 octobre et les 13 et 27 novembre 2010.

Contacts

05.56.03.24.84

info@ecolobambins.fr
www.ecolobambins.fr



Une nouvelle adresse zen !

Depuis dix ans, Nathalie Buczek-Grassy propose dans notre ville des séances de sophrologie (yoga occidental – relaxation dynamique) et gestion du stress. Après l'exposition des reliques sacrées dans la salle des fêtes, Nathalie va réaliser un autre de ses rêves : ouvrir un centre de bien-être à Mios. A partir de septembre, dans le cadre privilégié d'une grande maison en bois, en lisière de forêt, vous pourrez venir vous relaxer et apprendre à apaiser votre mental pour vous ressourcer. Après le forum des associations, les séances en groupe reprendront dans ce nouvel espace dédié au bien-être, avec les mêmes tarifs associatifs.

Enfants	Adolescents	Adultes
Mercredi : 10h00	Mardi : 18h00	Lundi : 20h30 Mercredi : 20h00 Jeudi : 19h00

Espace Zénitude
54 route de la Saye à Lillet
06.21.03.57.59

Des peintures en trompe-l'œil à vous couper le souffle !

Née à Nancy, Anne Gutzer commence sa vie active dans le nord-est de la France. Liant sa passion du dessin à un travail d'autodidacte, elle se lance dans la décoration de chambres d'enfant, de bureaux... en composant des peintures murales en trompe-l'oeil.

Après une dizaine d'années d'expérience à Nancy où elle réalise des fresques pour des hôpitaux, des écoles, des associations, des bars et des particuliers, elle s'installe à Mios en 2004, rue de Beneau. Dès lors, elle s'associe avec Madame Meynard pour créer l'entreprise *Kariann'* au slogan évocateur : « Vos murs prennent vie ».

Parmi leurs œuvres remarquables, il faut citer la réfection totale de la décoration du grand hammam de Bordeaux.

Si vous êtes un particulier ou un entrepreneur à la recherche de décorations murales personnalisées, *Kariann'* jeune entreprise dynamique et motivée, travaille sur tout support. Elle réalise également des dessins sur meubles, panneaux en bois...

N'hésitez pas à contacter ou à rencontrer ces artistes talentueuses ! Leurs œuvres vous séduiront.

06.99.54.10.08
bldney@free.fr



Une nouvelle psychologue à Mios



Psychologue diplômée de l'université Paris 13, Anabelle a pour objectif d'aider les personnes à résoudre les difficultés auxquelles

elles n'arrivent plus à faire face. Sa profession lui permet d'intervenir auprès d'elles afin de les aider et de les guider à trouver une solution aux problèmes qu'elles rencontrent dans leur vie.

Disposant de compétences pluri-référentielles, elle est spécialisée dans la psychologie de l'enfant et de l'adolescent pour l'exercice d'activités de conseil, d'examen (tests de QI : Quotient Intellectuel), de suivi thérapeutique et éducatif.

Les motifs de consultation peuvent donc être extrêmement variés et prendre en compte aussi bien l'individualité de la personne que son environnement familial ou social.

Répertoriée à la DDASS et titulaire d'un numéro ADELI (33 93 0810 8), attestant de la possession du titre de psychologue qui protège le patient contre tout exercice illégal d'un tiers de sa profession, cette jeune psychologue est attachée au respect des valeurs fondamentales telles que :

- ◆ le respect de la déontologie et du secret professionnel ;
- ◆ l'objectivité et la neutralité bienveillante ;
- ◆ l'écoute et la compréhension de la personne ;
- ◆ la disponibilité.

Anabelle Deluc
22 avenue de la Libération
06.82.30.77.64



Retour en images sur la saison estivale

Exposition des Reliques sacrées du Bouddha ...

Victoria Ewart, responsable internationale de la tournée des Reliques sacrées dans le monde, a été enchantée par l'accueil des visiteurs (plus de 2 300) et par leur générosité (11 000 € de donations) en faveur du projet Maïtreya en Inde.

L'ouverture d'esprit et de cœur des Miossais l'a impressionnée. C'était la première fois qu'elle confiait cette organisation à des non-bouddhistes afin d'ouvrir ce message de paix au plus grand nombre, au-delà des religions : mission accomplie avec 90% de visiteurs non-bouddhistes. Dans une telle atmosphère paisible et bienveillante, beaucoup furent touchés par une émotion intense et inattendue, et peuvent témoigner de l'influence bénéfique des Reliques. N'ont-elles pas transformé la salle des fêtes, le temps d'un week-end, en un temple au service de la paix !

www.maitreyaproject.org



16^{ème} festival international de danses, musiques et arts du monde





Marie-Danielle Migayron

1^{ère} adjointe au maire

déléguée à la jeunesse,
la petite enfance
et la communication



Hostens
9-10 ans
(du 5 au 9 juillet)



Mios
9-10 ans (12,13 et 15,16 juillet)



Hostens
7-8 ans (du 26 au 30 juillet)



Mios et Hostens
3-6 ans



Hostens
11-14 ans (du 19 au 23 juillet)



CAP33

Comme chaque année, les Miossais ainsi que les vacanciers ont eu accès à des initiations gratuites à diverses activités sportives.

Un grand merci à toutes les associations qui ont participé !



Mira



Mickaël et Marion



Un anniversaire inoubliable !

Les 15, 16 et 17 mai derniers, nous avons fêté le 10^{ème} anniversaire du jumelage de Mios avec Val de San Vicente. A cette occasion, nous avons reçu 65 invités dont le maire et son 1^{er} adjoint. Une vingtaine de nos convives a été hébergée chez l'habitant.

Ces journées de retrouvailles ou de découverte ont été chaleureuses et fraternelles. Le programme du samedi fut chargé. En fin de matinée, un équipage de chasse à courre accompagné de sa meute et de sonneurs de cor défila de la mairie à la rôtisserie du Val de l'Eyre. En compagnie d'une fanfare de joueurs de gaïtas, tambours et tambourins venus de Val de San Vicente, une délégation de personnalités françaises et espagnoles complétait le cortège. Après un déjeuner joyeux et animé, l'après-midi fut consacrée aux visites : ports ostréicoles, vignoble des Graves... La soirée de gala fut des plus réussies. Après un apéritif gourmet et gourmand, l'échange des cadeaux succéda aux discours officiels. Le repas de fête, animé par l'orchestre de Pierre Sanders, fut entrecoupé d'animations proposées par les sonneurs de cor, l'école municipale defolklore de Val de San Vicente et des associations miossaises, *Les Baladins d'Aquitaine*, *Le Rideau Rouge* et *Country Music and Dance*. A minuit, un feu d'artifice embrasa le ciel et les lettres du support symbolisant le jumelage Val de San Vicente/Mios. Le bal déjà bien engagé se poursuivit tard dans la nuit. Nos amis espagnols reprirent le chemin du retour le dimanche après-midi après avoir visité le marché de La Teste, la dune du Pyla, et déjeuné sur le Bassin d'Arcachon.

Nul doute ! Cet anniversaire restera gravé dans nos mémoires.



Nous l'avons fait !

En mai dernier, un groupe de 20 élèves et animateurs des cours d'espagnol se sont rendus en Espagne pour échanger avec leurs homologues des cours de français animés par Manuel à Val de San Vicente. L'accueil fut on ne peut plus chaleureux tant les liens se renforcent au fur et à mesure des rencontres. Les conversations, plus ou moins fluides, ont fait prendre conscience des progrès à réaliser, mais quelle victoire à chaque phrase menée à son terme...avec le sourire en plus !



Quelques détails sur ce périple

• Samedi 22 : halte à Puente Viesgo, village ami de Cantabrie avec découverte d'une exposition de peinture, déjeuner champêtre et initiation à la pratique des « Bolos », jeu de quilles cantabre. Visite de Santillana del Mar, puis halte au mirador de Pechon surplombant la "Tina Menor". Dîner avec nos amis et les élèves de Val de San Vicente, avec dégustation d'une « Olla ferroviaria » préparée par Francisco.

• Dimanche 23 : visite guidée des Pics d'Europe avec Manuel et sa famille. Emplettes au marché de Cangas de Onis et pique-nique dans le cadre exceptionnel des lacs de Enol et de la Ercina dominés par de hauts sommets enneigés. Visite du site historique de Covadonga et d'Helgueras, un des 14 villages de Val de San Vicente. Dîner à Unquera avec quelques membres de l'association de jumelage.

• Lundi 24 : découverte de l'arrière-pays avant le retour en France. Visite des vieux villages de Carmona et de Barcena Mayor où nous avons déjeuné. Que de beaux et bons souvenirs !

Fin mai : le Mios Vélo Club a passé un week-end sportif à Val de San Vicente. Nous l'avons aidé à monter ce projet initié lors du forum des associations 2009. Bravo aux adhérents qui sont allés au bout de leur idée de rencontre ! Gageons qu'ils n'en resteront pas là ! Pour en savoir plus, allez les voir lors du forum : ils vous parleront des guides locaux et de l'excellent accueil de nos amis espagnols.

Stage étudiant en Espagne : Julie a terminé son stage à Santander. Nous l'avons accompagnée dans ses recherches et cela a abouti. Sollicitez-nous, le comité de jumelage sert aussi à cela !



À venir

- Participation au forum des associations, le 4 septembre. Venez nous rencontrer pour monter un projet !

- Reprise des cours d'espagnol, début octobre.

- 10^{ème} anniversaire retour à Val de San Vicente, les 9 et 10 octobre. En accord avec nos hôtes et compte tenu des restrictions budgétaires et de leur capacité logistique actuelle, il a été convenu entre les deux municipalités que le nombre maximal de Miossais accueillis dans le cadre de cette manifestation officielle sera de 65 personnes (un autobus et

quelques voitures particulières). Nous élaborons actuellement avec la municipalité les règles de participation à ce déplacement.

- L'éventuel voyage d'une autre association miossaise du 22 au 24 octobre 2010. Nous l'aidons dans la préparation de ce déplacement.

Pour mieux connaître Val de San Vicente

Pour mémoire, VDSV compte 14 villages : Abanillas, Estrada, Helgueras, Luey, Molleda, Muñorodero, Pechón, Pesués, Portillo, Prellezo, Prio, San Pedro de las

Baheras, Serdio et Unquera. La liste actualisée des hébergements et restaurants est disponible à l'office du tourisme de Mios. VDSV possède plusieurs campings et plus de 350 chambres doubles réparties dans divers hôtels et maisons d'hôtes (posadas).

Contacts

Site Internet de la mairie de VDSV :

www.aytovaldesanvicente.com

Site Internet de la communauté de communes

VDSV/Ribadadeva :

www.bajodeva.org

Magnolia Caballé, présidente



Christophe Privat

8^{ème} adjoint

délégué à la voirie

Réfection des voiries prévues en 2010

Les travaux de réhabilitation des voiries de Hargon à Lacanau de Mios, et de la Saye à Lillet ont été réalisés dans les délais prévus.

Le personnel des services techniques de la voirie a réalisé une partie des travaux : élargissement des deux côtés de la voie et pose des bordures de trottoirs.

Concernant la route de Florence et de Samba, le conseil municipal a délibéré favorablement pour l'exécution des travaux de réfection.

L'entreprise Eiffage a été retenue car économiquement la plus intéressante pour la collectivité. Les travaux débuteront avant la fin de l'été. Ce délai a été plus important que prévu compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser. Effectivement, les services techniques en ont profité pour réaliser un élargissement sur un côté de la voie. Elle est désormais de 5 mètres, facilitant ainsi le passage de deux véhicules en sens opposés.

Le matériel



Renouvellement des photocopieurs

Pour mieux répondre aux besoins des administrés et aux différents services administratifs, la commune a procédé à une consultation concernant l'acquisition de six nouveaux photocopieurs/imprimantes.

Après étude des offres, la société SOFEB a été retenue pour ses performances techniques et ses tarifs. L'investissement total représente 17 479,54 € TTC. Ce choix va permettre de réaliser de réelles économies tout au long de la durée du contrat et une meilleure gestion puisque le coût de la maintenance est unique pour l'ensemble du parc des photocopieurs.

TRAVAUX

La voirie



Naissances

- Dégerly Camille Juliette le 18/04/2010 à Bordeaux
- Julien Elly le 26/04/2010 à La Teste-de-Buch
- Valat Agathe Louise le 26/04/2010 à Talence
- Marc Koleen Marguerite Andréa Janine le 07/05/2010 à La Teste-de-Buch
- Roupenel Romane Lola Sarah le 08/05/2010 à La Teste-de-Buch
- Ravat Ilona Flora Erica Martine Béatrice le 10/05/2010 à Pessac
- Genest Maxime le 13/05/2010 à Arès
- Romain-Leclercq Ellynn Nélie Meghane le 28/05/2010 à La Teste-de-Buch
- Seurin Charlotte Virginie Muriel le 31/05/2010 à Bordeaux
- Berron Matéo le 01/06/2010 à Arès
- Louveau Isaure Lucie Marie Monique le 02/06/2010 à La Teste-de-Buch
- Charles-Belhocine Nohan le 06/06/2010 à La Teste-de-Buch
- Chaleix Valentin le 11/06/2010 à Pessac
- Gamaury Ilhan Rodolphe Eric le 11/06/2010 à La Teste-de-Buch
- Berland Mathéo Francis Serge le 15/06/2010 à La Teste-de-Buch
- Crozat Loucian Jean le 16/06/2010 à Arès
- Van Den Dooren Ludivine le 16/06/2010 à Pessac
- Gatineaud Enzo Guy Pierre le 17/06/2010 à Pessac
- Duverger Lucas Roger Marc le 19/06/2010 à Bordeaux
- Vue Kylian Sébastien Alexi le 19/06/2010 à La Teste-de-Buch
- De Bastos Tiago le 22/06/2010 à Pessac
- Blot Lucas Mathys le 25/06/2010 à La Teste-de-Buch
- Chollet Frédérique le 27/06/2010 à La Teste-de-Buch
- De Amarin Soan le 08/07/2010 à La Teste-de-Buch
- Vialaret Ellie Juliette le 11/07/2010 à La Teste-de-Buch
- Dangoumau Constantin le 16/07/2010 à Pessac
- Pénichon Rayan le 18/07/2010 à Bordeaux
- Villate Camille le 29/07/2010 à La Teste-de-Buch
- Vidal Eva Crystalina le 04/08/2010 à Pessac

Félicitations aux heureux parents



Décès

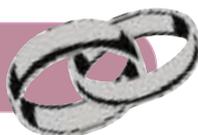
- Courbin Jean Pierre le 11/05/2010
- Garnung Françoise veuve Fabouet le 16/06/2010
- Francès Gualdino Luis le 05/07/2010
- Marie-Thérèse Jeanne épouse Carrillo le 21/07/2010

Transcriptions de décès

- Lamothe Jacques Bernard le 08/05/2010 à Pessac
- Cazaux Francis le 14/05/2010 à La Teste-de-Buch
- Bouton Jacques le 19/05/2010 à Gujan-Mestras
- Lafarie Christian le 30/05/2010 à Pessac
- Larquey Jean le 30/06/2010 à La Teste-de-Buch

Sincères condoléances

Meilleurs vœux de bonheur



Mariages

- Das Neves Bastos Adilia Maria et Testa Bruno Jean-Michel Laurent le 29/05/2010
- Hugon Christel Andrée Marguerite et Joël André Barrao le 05/06/2010
- Dandreaux Cynthia et Baron David le 12/06/2010
- Purrey Karine et Campagnol Pascal Frédéric le 12/06/2010
- Contesse Stéphanie et Poloni Laurent Nicolas le 19/06/2010
- Lamotte Cécile et Ladiette David Albert Bernard le 19/06/2010
- Rieupeyrou Kristilla Laurence et Pergent Gwendal Pierre François le 03/07/2010
- Baldet Charlette Andrée et Lalot Jean-Pierre Marie le 03/07/2010
- Izotte Marion et Kret Dimitri Patrice le 03/07/2010
- Bertrand Christine Françoise Micheline et Marichal Thierry le 03/07/2010
- Pouy Maryline Renée Raymonde et Bouvet Olivier Serge Gilles le 10/07/2010
- Leseney Laure Katia et El Haddaoui Jaouad le 17/07/2010
- Raffin Annie Hélène et Roy Gérard Augustin Armand le 17/07/2010
- Pomey Céline et Labat Sébastien le 17/07/2010
- Coussy Audrey et Richard Pascal Michel Henri le 24/07/2010
- Detrioux Laurence Anne-Marie et Cipcia Philippe le 14/08/2010
- Lepic Corinne Gisèle et Tamier Christophe Gérard Maurice Pierre le 21/08/2010
- Jannet Emilie Sylvie Patricia et Jarry Cédric le 21/08/2010
- Sabaloi Nadège et Clabaut Sébastien le 28/08/2010

Démocratie de proximité article 9 de la loi 2002-276. Conformément aux dispositions de l'article L.2121-17-1 du Code général des collectivités territoriales, de l'article n°30 du Règlement intérieur du conseil municipal, *Mios Infos* ouvre ses colonnes à l'expression politique des groupes n'appartenant pas à la majorité du conseil municipal. Ces articles ne sont pas soumis ni à une relecture, ni à des corrections.

Tous pour Mios

Les péripéties du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Le PLU a été annulé par le Tribunal Administratif de Bordeaux pour les raisons suivantes :

1 - La note de synthèse envoyée avec la convocation du conseil municipal du 17 juillet 2007 concernant l'approbation du PLU, n'était pas suffisamment explicite. Elle ne comportait aucune explication relative aux motifs et aux choix du PLU, comme l'exige l'article L 2121-12 du code général des collectivités territoriales.

2 - Le classement abusif de deux parcelles en zone constructible a été clairement établi. Les découpages ne répondaient pas à une logique d'aménagement, les parcelles étant enclavées dans une zone naturelle. Le Tribunal a conclu que ce classement est à la fois une erreur de droit, une erreur manifeste d'appréciation et un détournement de pouvoir.

Conclusion, la commune a du voter de nouveau le PLU, après le reclassement des parcelles concernées, conformément à l'injonction du Tribunal.

Notre groupe a voté OUI pour l'approbation du PLU lors du conseil du 7 juillet 2010.

Parce que, comme tous les Miossais, nous souhaitons l'implantation d'une moyenne surface et des équipements indispensables qui nous font défaut depuis si longtemps.

Pourtant nos divergences avec l'équipe en place sont nombreuses :

- Augmentation du nombre d'habitants trop rapide ; 2006 → 6 346 / 2010 → 7 500 habitants
- Etalement de l'urbanisation trop important
- Découpage des terrains sans aucune prise en compte de l'environnement existant...

Nous avons imaginé une autre image de Mios, mais, pour l'intérêt collectif, nous avons renoncé à rentrer dans une bataille qui n'aurait fait que retarder l'arrivée de tout ce dont nous avons tant besoin.

Mais, soyez assurés qu'il ne s'agit pas d'un "chèque en blanc" et que nous serons très attentif à ce que l'équipe de M. CAZIS fera de notre commune.

Nos coordonnées : Site internet <http://www.touspoumios.fr/> Email courrier@touspoumios.fr Tél. 06 08 71 78 71.

Agir Ensemble Pour Mios

Miossais, Miossaises, à vous de juger...

M. le Maire a été épinglé par la Chambre Régionale des Comptes, sur des erreurs de gestion dans la période 2004 à 2007.

Vous avez réalisé un tour de passe-passe extraordinaire, celui de faire croire à la commission à un redressement rapide de la situation financière... tous ces résultats ne reposent que sur des hypothèses. **Si on devait les appliquer, il faudrait se mettre au régime très très très sec. mais Mr le Maire vous n'avez pas qu'un tour dans votre poche, et d'un coup de baguette magique vous remettez de l'ordre dans les finances publiques.**

Le compte 238 - avances et acomptes versés sur les commandes d'immobilisation corporelles - arrêté au 31 décembre 2007 à la somme de 290 115,95 € ne correspond pas à l'acquisition d'un actif restant dans le patrimoine communal mais au versement d'une partie de la "participation définitive" de 800 000 € HT prévue dans la convention d'aménagement publique précitée. En conséquence, il ne s'agit pas du paiement de travaux mais du versement d'une subvention d'équipement à la SEM Gironde Développement. A la date du règlement, en novembre et décembre 2004, la dépense de 290 115,95 € aurait donc dû être imputée en section de fonctionnement. Depuis 2006, ces subventions sont à imputer au compte 2042 - subvention d'équipement versée à une personne de droit privé - et doivent faire l'objet d'un amortissement en 5 ans. La régularisation de cette anomalie entraînera donc une charge supplémentaire en section de fonctionnement de l'ordre de 60 000 € par an.

La situation financière est dégradée en 2004 et 2005 et reste fragile en 2009 en raison de la faiblesse des recettes de fonctionnement et de la croissance particulièrement forte des dépenses de personnel.

La chambre note cependant que ces résultats reposent sur des hypothèses qui peuvent paraître un peu optimistes. En effet, la hausse annuelle des dépenses réelles de fonctionnement est limitée à 1,5 % par an alors que, pendant les années 2004 à 2008 elle a été en moyenne de 10,4 % par an. Les recettes réelles de fonctionnement progressent de 4,90 % en 2010 puis de 3,5 % par an alors que pendant la période en examen le rythme annuel était de 8,34 % soit un différentiel entre les recettes et les dépenses de +2 % à partir de 2010 alors que la situation a toujours été inverse pendant les années passées. Le redressement rapide de la situation financière, tel qu'il ressort de votre étude, suppose donc une gestion extrêmement économe pendant les quatre années à venir. La chambre prend cependant note que, " dans le cas où cette étude ne se concrétiserait pas, au vu de la situation et en fonction des états fiscaux, (vous) entend(ez) faire en sorte que les ressources fiscales contribuent à dégager un autofinancement minimum équivalent au capital de la dette restant au 1er janvier".

M. le Maire, la Chambre vous a à l'œil.

INFOS UTILES

Mairie

Accueil : ☎ 05.56.26.66.21
 CCAS : ☎ 05.57.17.10.47
 Urbanisme-voirie : ☎ 05.57.17.10.52
 État civil : ☎ 05.57.17.19.91
 Comptabilité : ☎ 05.57.17.10.48
 Police municipale : ☎ 05.57.17.10.50
 PIJ - Espace Emploi : ☎ 05.56.26.63.30
 Service Jeunesse : ☎ 05.57.17.07.92

Fax : 05.56.26.41.69

Fax mairie extension : 05.56.26.74.81

Email : mairie@villemios.fr

Site Internet : <http://villemios.free.fr>

Ouverture du lundi au vendredi :
 8h30-12h00 et 13h30-17h00
 Samedi matin : 9h00-12h00

(permanence état civil sauf en juillet et en août)

Mairie annexe de Lacanau de Mios

☎ 05.57.71.12.03

Fax : 05.57.71.80.92

Ouverture du lundi au vendredi :
 8h30-12h00 et 13h30-16h00
 Samedi matin : 9h00-11h20

Multiaccueil L'Ile aux Enfants

☎ : 05.56.26.37.53

Renseignements :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
 de 14h00 à 17h00

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

☎ : 05.56.82.44.06

Horaires d'ouverture :
 mardi de 9h00 à 13h00
 jeudi de 9h00 à 18h00

Office de tourisme

☎ 05.56.26.63.00

Email : office-tourisme.mios@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale

☎ 05.56.26.49.40

Permanences

Mercredi et samedi : 9h30-11h30

Déchèterie

☎ / fax : 0.800.54.55.57

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Située au lieu-dit Hourquet

Horaires d'ouverture d'hiver

du lundi au samedi :

9h00-12h30 et 14h00-18h00

le dimanche : 9h00-12h30

(sauf jours fériés)

Contact : **COBAN** (Andernos-les-Bains)

☎ 05.57.76.17.17

J. L. BURGANA S.A.
Réparateur agréé Peugeot




48 avenue de la République 33380 MIOS ☎: **05.57.17.02.17**

TAXI PRIM

06 50 86 90 10

TOUS TRANSPORTS - TOUTES DISTANCES
TRANSPORT PERSONNALISÉ DE MALADES ASSIS
CONVENTION SÉCURITÉ SOCIALE

Le seul taxi conventionné sur Mios !

06.50.86.90.10
Commune de stationnement 33380 **MIOS**

Domotique / Alarmes / Informatique
Home Cinema / Installation Parabole

domeasy

Cédric LERAY
tel : 06 47 34 29 37 Fax : 03 59 46 20 66
Mail : leray.cedric@domeasy.fr
www.domeasy.fr

CHARCUTERIE TRAIT D'UNION

Didier LE GOFF

22 Avenue des Bâties
33380 BIGANOS
Tel : 05 56 62 92 05

12 Avenue de la Libération
33380 MIOS
Tel : 05 56 03 37 46

contact@didierletoff-traitunion.com
www.didierletoff-traitunion.com

Myosotis

Marie-Pierre et Bernard MONERIE
Création et Transmission florales



COLIS

Livraison

05 56 26 68 40
8, place du 8 Mai - 33380 MIOS